



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aéroports : Guadeloupe et Martinique

Question écrite n° 3027

Texte de la question

M Frederic Jalton attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la grave crise qui a desorganise les aeroports de Raizet en Guadeloupe et du Lamentin en Martinique fin aout et debut septembre cette annee. Une greve surprise a ete declenchee de 23 aout dernier par une vingtaine de pompiers de l'aeroport du Raizet qui a ete ainsi totalement paralyse pendant vingt-quatre heures. Cette greve a completement desorganise le trafic aerien au depart de la Guadeloupe et de la Martinique pendant une quinzaine de jours a une periode particulierement critique. Des centaines de passagers se sont ainsi trouves contrains d'attendre plusieurs jours avant de pouvoir retourner a Paris, Marseille, Bordeaux ou Mulhouse alors qu'ils etaient en possession de billets de retour avec des dates precises. Il semble cependant que la greve des sapeurs-pompiers ait vu ses consequences aggravees par une prevision insuffisante de vols supplementaires et par des reservations en surnombre pratiquees par certaines agences de voyage. En consequence, il lui demande, d'une part, s'il envisage de prendre des mesures pour qu'un service minimum soit assure en cas de greve dans les aeroports internationaux de Guadeloupe et de Martinique, d'autre part, s'il n'estime pas necessaire de faire effectuer par ses services une enquete afin de connaitre exactement les causes de cette crise, ce qui permettrait d'en eviter le renouvellement.

Texte de la réponse

Reponse. - Le trafic aerien a ete en effet tres perturbe sur les aeroports de Pointe-a-Pitre - Le Raizet et de Fort-de-France - Le Lamentin a la fin du mois d'aout et au debut du mois de septembre. Des enquetes sont en cours aupres de la compagnie nationale Air France afin de connaitre les raisons pour lesquelles ces perturbations ont dure. Le 23 aout, les pompiers de l'aeroport de Pointe-a-Pitre se sont mis en greve pour des revendications salariales. Ces agents sont employes et remuneres par la chambre de commerce et d'industrie de Pointe-a-Pitre, concessionnaire de l'aeroport, a qui il revenait de negocier. Un accord a ete rapidement conclu entre les pompiers et leur employeur, et le trafic a pu reprendre des le 24 aout. Il est evident que, en cette periode de pointe ou les rotations des avions sont tres tendues, il n'etait pas aise d'acheminer les passagers qui n'avaient pu embarquer le 23 aout. Cette greve de vingt-quatre heures n'explique cependant pas que les perturbations aient dure jusqu'au 4 septembre. Il apparait que la compagnie Air France a du faire face durant cette periode a un afflux imprevu de passagers, dont beaucoup n'avaient pas de reservation ferme. La pression de cette demande a contraint la compagnie a organiser cinq vols supplementaires pour lesquels elle a du affreter des avions d'autres compagnies (dont Minerve). En une semaine, Air France a ainsi assure quarante-sept rotations entre les Antilles et la metropole, chiffre jamais atteint jusque-la. La desserte des departements d'outre-mer est essentielle et tous les efforts seront mis en oeuvre pour adapter les capacites offertes, tant en transport qu'en infrastructures aeroportuaires, a la demande.

Données clés

Auteur : [M. Jalton Frédéric](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3027

Rubrique : Transports aeriens

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2645